



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Bioanalyses et qualité pour les
laboratoires d'analyses médicales

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Bio-analyses et qualité pour les laboratoires d'analyses médicales

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-1 Santé

Demande n° S3LP150008539

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : UFR Pharmacie Châtenay-Malabry, Paris 11^{ème} et ESTBA, Paris 20^{ème}.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des apprentis régional multi-professionnel CERFAL.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Bio-analyses et qualité pour les laboratoires d'analyses médicales* forme des techniciens polyvalents de laboratoires d'analyses biomédicales (LABM) ou industrielles. La formation vise à acquérir des connaissances scientifiques générales en biologie, microbiologie, génétiques ainsi que les gestes techniques et des compétences particulières en assurances qualité.

Les métiers visés sont nombreux : techniciens supérieurs polyvalents en analyses médicales et ou industrielles, en recherche et développement des industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, techniciens supérieurs en contrôle qualité et animateurs, technicien supérieur d'application dans les entreprises du diagnostic.

Cette formation, ouverte en 2005, est portée par l'UFR de Pharmacie de l'Université Paris-Sud et s'appuie sur le soutien pédagogique et administratif de l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée (ESTBA) et du Centre de Formation des Apprentis régional multi-professionnel, CERFAL. Elle est proposée uniquement en apprentissage à des étudiants ayant validé un Bac+2 en biologie (BTS *Analyses de biologie médicale*, DUT *Analyses biologiques et biochimiques*, etc.) et éventuellement, en VAE. Elle complète l'offre de formation Santé de l'Université Paris-Sud aux côtés de trois autres licences professionnelles de l'UFR de Pharmacie. La double compétence Bio-analyses et Assurance qualité lui confère un caractère unique sur le territoire national.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

De par son bassin de population important et son offre de santé, l'Ile-de-France regroupe un grand nombre de LABM qui sont à la recherche de référents en assurance qualité, et qui doivent être accrédités selon la norme NF EN ISO 15189. Cette spécialité unique en France répond au marché de l'emploi au-delà du bassin de formation.

Le programme pédagogique associe enseignements théoriques, professionnels et immersion dans le mode professionnel en respectant le cadre réglementaire. Les enseignements théoriques du 1^{er} semestre sont centrés sur les fondamentaux du métier et le 2^{ème} semestre sur les enseignements transversaux des métiers de la santé. Cette LP ambitionne de faire de ses diplômés des référents en assurance qualité mais le volume horaire des enseignements dispensés dans ce domaine sont très faibles. Le programme est déséquilibré : sur les 420 heures d'enseignement 200 heures sont consacrées à l'ensemble « anglais, communication, informatique et bureautique » ; seules 46 heures sont consacrées à l'Assurance Qualité. Par ailleurs, la fiche RNCP mentionne des compétences en matière de maintenance d'équipement de laboratoire mais les connaissances nécessaires ne sont pas acquises. L'alternance hebdomadaire facilite l'intégration des savoirs ; les étudiants effectuent leur stage essentiellement dans des LABM mais aucune donnée sur les sujets de stages proposés n'est mentionnée. Une unité d'enseignement d'adaptation a lieu avant les enseignements du 1^{er} semestre et permet de prendre en compte la diversité des niveaux mais les connaissances dispensées dans ce cadre ne sont pas reportées et le volume horaire consacré n'a pas été mentionné. Il est à souligner qu'une préparation à la Capacité de prélèvements sanguins et une à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) sont intégrées dans la formation.

Cette formation répond au marché de l'emploi puisque l'insertion professionnelle atteint des taux exceptionnels de 100 % des 60 % répondants à l'enquête et que les responsables des LABM recherchent ces techniciens supérieurs dotés de connaissances et gestes techniques conformes aux exigences de la norme NF en ISO 15189. Cependant, les enquêtes ne sont pas menées de manière fine et les résultats rapportés sont incomplets : aucun détail sur la taille de l'entreprise, l'emploi occupé ou la durée moyenne de recherche d'emploi. Le rapport présenté ne permet pas de vérifier si les postes occupés correspondent aux métiers visés par la spécialité. Le dossier mentionne seulement que les diplômés occupent un emploi en CDI dans les LABM mais ne donne aucune information sur les fonctions occupées.

Les liens avec le milieu professionnel sont dynamiques et porteurs pour les futurs professionnels qui sortent de cette LP. La formation bénéficie effectivement du soutien de nombreuses sociétés partenaires, du Syndicat des Biologistes (SDB), du Comité Interprofessionnel des Fournisseurs de Laboratoires (CIFL) et du Syndicat des Fabricants de Réactifs de Laboratoires mais le dossier ne précise pas le type de partenariats établis et ne fait référence à aucune convention. Neuf professionnels exerçant des fonctions pertinentes avec l'enseignement dispensé et le public visé interviennent dans la formation et assurent plus de 55 % du volume horaire. Dans le cœur du métier, trois biologistes et deux qualitatifs assurent 55 heures d'enseignement, ce qui reste faible. 160 heures sont assurées par des consultants (communication, informatique) et 18 heures par les pompiers de Paris. Ils participent aux commissions de recrutement, aux projets tuteurés, aux stages et à l'évaluation des étudiants. Alors que la formation existe depuis 2005, le conseil de perfectionnement s'est réuni pour la 1^{ère} fois seulement en 2012. Ce conseil était composé des responsables pédagogiques de la formation et d'un seul intervenant extérieur ; ce qui n'est pas satisfaisant.

L'attractivité reste modeste avec un taux de pression (nombre de candidats rapporté aux effectifs) de 1,9, les effectifs sont maintenus et stabilisés à 15 étudiants tous inscrits en contrats d'apprentissage. Une seule VAE est à noter en 2012. Le public est très peu diversifié puisque de 2008 à 2013, 92 % des inscrits proviennent de BTS. Il est regrettable que les étudiants de DUT ou de L2 ne soient pas mieux représentés.

Le pilotage est bicéphale avec deux responsables, l'un appartenant à l'UFR de Pharmacie, l'autre à l'ESTBA. L'équipe pédagogique est diversifiée même si l'on peut regretter la faible participation des enseignants-chercheurs dans les enseignements (16 %). L'évaluation des enseignements est mise en place pour la 1^{ère} fois en 2012 avec le logiciel « sphynx ». L'autoévaluation a permis d'envisager des perspectives pertinentes comme l'augmentation du nombre d'heures consacrées à l'assurance qualité.

L'alternance par quinzaine recommandée lors de l'évaluation précédente n'a pas été suivie mais a fait l'objet de mûres réflexions avec les étudiants et l'équipe pédagogique avant d'être réfutée pour être maintenue par semaine pour des raisons opérationnelles et pédagogiques, ce qui paraît tout à fait justifié.

- Points forts :
 - Excellente insertion professionnelle avec un effectif stable depuis sa création en 2005.
 - Formation double Bio-analyses / Assurance-Qualité unique en France.
 - Les liens avec le milieu professionnel sont dynamiques et ces étudiants formés sont recherchés par les responsables des laboratoires qui doivent être accrédités selon la norme ISO.

- Points faibles :
 - Volume horaire faible consacré à l'assurance qualité.
 - Peu de précisions sur le type des contrats d'embauche des diplômés.
 - Etudiants provenant pour la plupart de BTS.
 - Pas de conventions de partenariats avec les organisations professionnelles.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant et enrichissant pour les formations de diversifier l'origine des étudiants car 94 % étudiants sont issus de BTS, seulement 6 % de DUT et seulement 1 % par la VAE.

Par ailleurs, il serait souhaitable de :

- Recentrer le programme d'études autour de l'assurance qualité des LABM.
- Accroître l'implication des enseignants-chercheurs de l'établissement dans la formation et chercher des articulations avec les autres LP *Santé* de l'ESTBA.
- Mettre en place des partenariats avec convention avec les organisations professionnels et mettre en place un conseil de perfectionnement digne de ce nom.
- Produire des enquêtes d'insertion de qualité qui mentionneraient explicitement la nature des emplois occupés par les diplômés.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf : 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

REPONSES AERES Licences Professionnelles UFR Pharmacie

Compléments à propos des « Points faibles et recommandations pour l'établissement » émises par le rapporteur de l'AERES, basés sur la maquette 2010 de la formation :

Dénomination nationale : Santé

Spécialité : Bioanalyses et Qualité pour les Laboratoires d'Analyses Médicales

Responsable Bruno Baudin

- **Sur l'origine des étudiants :** en effet la plupart viennent de BTS option ABB « analyses biochimiques et biologiques », peu d'IUT (options équivalentes) car ces étudiants détenteurs d'un DUT ne se présentent pas souvent à nos sélections malgré la présentation de notre formation aux forums d'études des IUT (Créteil depuis plusieurs années et Evreux en 2014). Les étudiants de L2 ne se présentent pas à notre formation, car elle est soumise à une réglementation professionnelle.
- **Sur le volume des enseignements de l'Assurance Qualité :** il a déjà été augmenté significativement cette année, et nous allons mener une réflexion sur les moyens de le faire encore évoluer.
- **Sur l'implication des enseignants-chercheurs de l'établissement :** ils assurent essentiellement des enseignements fondamentaux (biologie moléculaire, statistiques, anglais courant), et parfois plus professionnels (méthodes séparatives en biologie médicale, anglais technique, statistiques appliquées). Par contre, nous n'avons pas dans notre composante d'enseignants spécialisés dans le domaine de la Qualité, ni des NITC ou de la Communication en général. Une réflexion sera néanmoins entreprise pour améliorer la situation actuelle.
- **Sur les partenariats avec les organisations professionnelles et la mise en place d'un conseil de perfectionnement :** nous avons eu leur soutien pour créer cette LP ainsi que pour les nouvelles habilitations, mais sans avoir créé des conventions nominatives. Nous allons mener une réflexion pour améliorer ces partenariats et en profiterons pour élargir notre conseil de perfectionnement que nous réunirons en 2015 sous cette nouvelle forme.
- **Les contrats d'embauche :** nous connaissons seulement certains des emplois par leur type, leur nature et leur durée, et nous mènerons dès novembre 2014 des enquêtes auprès des nouveaux diplômés afin de mieux connaître leur insertion dans le milieu professionnel.

Le responsable de Formation
Pr Bruno Baudin